

Madame la ministre de l'Écologie, du  
Développement durable et de l'Énergie  
Grande Arche  
Tour Pascal A et B  
92055 La Défense CEDEX

Objet : situation des personnels du secrétariat général de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques (Onema)

Madame la ministre,

Nous tenons à vous alerter de la gravité de la situation que vivent les personnels du secrétariat général de l'Onema.

Le 22 mai 2012, les syndicats de l'établissement ont diffusé à l'ensemble des personnels une note faisant état de dysfonctionnements très lourds et de faits pouvant être assimilés à du harcèlement moral au sein de trois délégations du secrétariat général.

Depuis plusieurs années, la situation est tendue et difficile ; des incidents récents à la délégation aux Finances et à la Logistique la rendent désormais intolérable.

Sous la pression des syndicats, la direction a mis en place une enquête administrative interne.

Cependant, aucune mesure conservatoire n'a été prise et une pression supplémentaire a été mise sur les agents ayant osé mettre en cause ces pratiques managériales brutales. Nous tenons à votre disposition une note détaillant la manière dont est menée cette enquête (note transmise au Syndicat national de l'environnement).

Aujourd'hui, le comportement du délégué aux Finances et à la Logistique nous fait craindre le pire.

Aux hurlements, accusations infondées de vol de documents, menaces de licenciement et d'actions en diffamation, pressions physiques y compris contre des femmes, s'ajoutent un comportement paranoïaque. Le délégué entre à tout moment dans les bureaux sans frapper, parfois sans rien dire, simplement pour vérifier ce que les agents sont en train de faire. Certains sont harcelés de questions, leurs moindres faits et gestes doivent être justifiés. Il vérifie auprès des uns ce qui est dit par les autres. Des chefs de service de la délégation établissent régulièrement des rapports sur le comportement des agents et les communiquent au délégué, créant ainsi un vrai climat de terreur et de délation.

En outre, il est demandé aux agents, de plus en plus fréquemment, de faire des actes ou des contrats illégaux. Des pièces officielles sont même détruites devant les agents par le délégué pour qu'elles ne soient pas communiquées à la Cour des comptes qui contrôle depuis quelques mois notre établissement .

Les agents sont perdus et ne savent plus comment réagir. Ils doivent choisir entre prendre le risque d'engager leur responsabilité s'ils exécutent un ordre illégal ou s'exposer à la colère du délégué s'ils émettent une réserve. Dès qu'un agent conteste un ordre (souvent verbal), il est convoqué et sa compétence et sa productivité sont mises en cause. Le dossier dont il a la charge lui est retiré. Par la

suite, il se voit reprocher des fautes professionnelles imaginaires (signature de documents sans autorisation, non respect de la hiérarchie).

En outre, dès qu'un agent informe la secrétaire générale de ce qui se passe, le délégué le menace de poursuites en diffamation, sans que celle-ci ne réagisse.

Cette situation n'est malheureusement pas propre à la délégation aux Finances et à la Logistique.

Depuis le début de l'année 2010, on compte 36 départs du secrétariat général (hors maladie, retraite, emploi saisonnier et remplacement congés maternité) alors que l'effectif moyen est d'une cinquantaine de personnes.

S'agissant de la délégation aux Ressources humaines, les agents ont subi un management très violent pendant plusieurs années (cris, injures, humiliations publiques, dénigrement des compétences). Malgré le départ de la déléguée en janvier 2012, certains d'entre eux continuent à être victimes de ces pratiques.

Les agents de la délégation aux Systèmes d'information ont également été l'objet de pressions dues à de graves dysfonctionnements, en atteste le départ de la plupart des chefs de projets courant 2010, laissant une délégation complètement exsangue.

Au secrétariat général, les agents n'ont jamais été aussi isolés. Les humiliations, les pleurs, les angoisses sont leur quotidien. Les arrêts maladie se multiplient, les agents craquent les uns après les autres.

A la direction générale, cette politique de destruction existe aussi dans les directions métier, de façon différente mais dont les conséquences sont tout aussi alarmantes : multiplication des départs et des arrêts maladies.

Nous sollicitons donc aujourd'hui officiellement votre aide pour protéger ces personnels.

Nous vous prions d'agréer, Madame la ministre, l'expression de nos salutations distinguées.